



# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE TIR A L'ARC DES ARCHERS MONTOIRIENS**

**Lundi 24 Janvier 2022**

**Salle Marie de Luxembourg à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR**

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, adhérents, familles et amis. Il remercie également Monsieur Arnaud TAFILET, Maire de Montoire-sur-le-Loir, pour sa présence à cette assemblée.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Nombre d'adhérents au 31/12/2021 = 30

Nombre d'électeurs = 11 (adhérents âgés de + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Eligibles = 11 (adhérents âgés de + de 18 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Quorum (1/3) = 10

Nombre de voix présentes ou représentées = **16**

Après vérification, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut commencer. Le président Marc HUTINET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18 H 15

*Les convocations à l'A.G. Ordinaire ont été envoyées, à tous les adhérents du club, par courriel daté du 21/12/2021 (accompagnée de l'ordre du jour).*

*Un appel à candidatures auprès des adhérents du club éligibles au sein du Conseil d'Administration a été fait par courriel le 21/12/2021, la date limite de réponse était fixée au 13/01/2022.*

*La liste des candidats a été adressée de la même façon, le 13/01/2022.*

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 16/01/2021
- Rapport moral du président
- Rapport financier
  - o Adoption du compte-rendu financier
  - o Adoption des cotisations
  - o Adoption du budget prévisionnel
- Vote d'une résolution
- Election d'un nouveau membre du Conseil d'Administration (Appel à candidatures fait le 21/12/2021, date limite le 13/01/2022)
- Activités du club
- Questions diverses : les questions doivent être posées par mail ou par courrier au plus tard le 20 janvier 2022 au secrétaire du club des Archers Montoiriens.

## **Procès-verbal de l'A.G. du 16/01/2021 :**

Aucune observation n'a été formulée.

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral du président :**

« Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement tous les licenciés, leurs familles et amis, ainsi que toutes les personnes non licenciés au club des Archers Montoiriens pour toute l'aide apportée au cours de l'année écoulée. Je remercie également la municipalité de Montoire-sur-le-Loir pour nous avoir permis d'organiser notre assemblée dans cette salle.

Que dire de ces 2 dernières années que vous ne sachiez déjà ! Saisons difficiles pour notre club, avec cette épidémie de Covid-19 qui a engendré de nombreuses pertes (de licences, d'entraînements, de compétitions, de joies de se rencontrer et bien sûr pertes financières), et dont personne d'entre nous n'est responsable. Nous y reviendrons un peu plus tard.

J'ose espérer que le pire est derrière nous et que l'avenir sera plus serein.

Merci à vous d'avoir renouvelé, en janvier 2021, votre confiance aux membres du Comité Directeur. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration du club a œuvré toute l'année pour vous apporter le maximum afin de pouvoir poursuivre nos activités, ce qui n'a pas été toujours très simple.

Qu'ils en soient tous remerciés.

J'ajouterai également un merci à notre « reine » et trésorière (également entraîneur), Annick VASSEUR, pour sa rigueur de gestion de nos comptes ainsi que pour sa présence lors des entraînements.

N'oublions pas que nous sommes tous bénévoles et que nous prenons sur notre temps libre.

Pour finir, ce début de saison 2022 semble très prometteur. Poursuivons tous ensemble nos efforts avec ces satanées contraintes sanitaires, et je vous adresse à vous et vos familles, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Nous allons maintenant passer à l'examen des différents aspects financiers.

### **Rapport financier :**

#### **- Bilan financier :**

- Présentation du bilan financier annuel 2021 par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- Bilan très faiblement négatif (- 117,38 €). Cependant, si on ne prend pas en compte la somme de 295 € qui a été retirée en espèces pour servir de fond de caisse au Championnat Départemental, et qui seront réintégrés dans la trésorerie de 2022 après le concours, nous constatons que le bilan global serait légèrement positif (+ 177,62 €). Cependant, nous sommes toujours en attente (au 31/12/2021) du versement des 300 € correspondants aux « Pass'Sport » (dispositif mis en place par l'Etat)
- Il est ensuite demandé à l'assistance de voter ce bilan, à mains levées :
  - Contre : 0 voix
  - Abstentions : 0 voix
- Les comptes de la saison 2021 sont approuvés et adoptés

#### **- Cotisations :**

- La cible « trispot » utilisée pour les arcs à poulies (beaucoup plus destructeurs) a été rapidement endommagée. Le coût de remplacement des 12 centres jaunes est peu différent du prix d'une cible neuve.  
Dans ces conditions il est proposé à l'assemblée de voter un surcoût de la licence (de 4,00 €) pour les archers utilisant un arc à poulies

- Il est ensuite demandé à l'assistance de voter cette augmentation, à mains levées :
    - Contre : 16 voix
    - Abstentions : 0 voix
  - Le surcoût de 4,00 € pour les archers utilisant un arc à poulies est **refusé** à l'unanimité par les personnes licenciées depuis plus de 6 mois et âgées de plus de 16 ans à ce jour
  - Pour tous les licenciés, la « part club » restera la même et égale à 36,00 €
  - Les parts Fédération, Comités Régional et Départemental peuvent varier, mais ceci ne sera connu que le mois prochain, après les A.G. respectives
- **Budget prévisionnel :**
- Pour rappel des prévisionnels :
    - Année 2020 = 4680 €
    - Année 2021 = 4070 € (-610 €)
    - Année 2022 = 5380 € (+1310 €)
  - Présentation du budget prévisionnel de la saison 2022 par Annick VASSEUR et qui doit être à l'équilibre (fourni ce jour)
  - En hausse d'environ 30 % par rapport à celui de 2021 année « Covid 19 » (+ 1310 €) mais seulement de 15% par rapport à celui de 2020 (+ 700 €). C'est pour tenir compte de la possibilité d'acquérir du matériel par le Comité Régional qui financerait 40% de l'achat via une subvention du Conseil Régional, le club n'en ayant que 60 % à sa charge
  - Il est demandé à l'assistance de voter ce budget prévisionnel, à mains levées :
    - Contre : 0 voix
    - Abstentions 0 voix
  - Le budget prévisionnel pour 2022 est approuvé et adopté

### **Vote d'une résolution :**

- Chaque année, et pour inscrire de **nouveaux adhérents débutants**, la question de l'âge minimal requis se pose. Le Conseil d'Administration du club souhaite fixer cet âge minimum à 10 ans dans l'année sportive.
- Il est demandé à l'assistance de voter cette résolution à mains levées :
  - Contre : 0 voix
  - Abstentions 0 voix
  - L'âge minimum requis de 10 ans dans l'année sportive (1<sup>er</sup> septembre -31 août) pour inscrire de nouveaux adhérents débutants est approuvé et adopté

### **Election d'un nouveau membre au Conseil d'Administration :**

Les statuts adoptés lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 06 janvier 2017 fixent le nombre maximal de membres à élire au Conseil d'Administration à **7** (sept).

Lors de notre précédente assemblée générale, le 16 janvier 2021, 1 poste était resté vacant en raison d'un manque de candidature.

Un appel à candidatures auprès des adhérents du club éligibles au sein du Conseil d'Administration a donc été fait par courriel le 21/12/2021, la date limite de réponse était fixée au 13/01/2022.

La liste arrêtée des candidats a été adressée de la même façon, le 13/01/2022.

Une seule personne s'est portée candidat avant la date limite, et qui est éligible puisque âgée de plus de 18 ans :

- M. PASQUIER Dominique

Le vote a eu lieu ensuite à mains levées, sauf si l'un d'entre nous le souhaite à bulletin secret :

- Nombre total de voix inscrites : **11 (onze) voix**
- Nombre de voix présentes ou représentées : **11 (onze) voix**
- Suffrages exprimés : **11 (onze) voix**
- Abstentions : **0 (zéro) voix**

Le seul candidat PASQUIER Dominique a obtenu **11 (onze) voix**.

Il est donc élu membre du Conseil d'Administration.

Je vais maintenant vous présenter un récapitulatif des activités du club, dans un premier temps pour la saison passée 2020 – 2021 (puisque ce sont celles demandées pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental), puis les activités et projets pour la saison actuelle 2021 – 2022

## **Activités du club :**

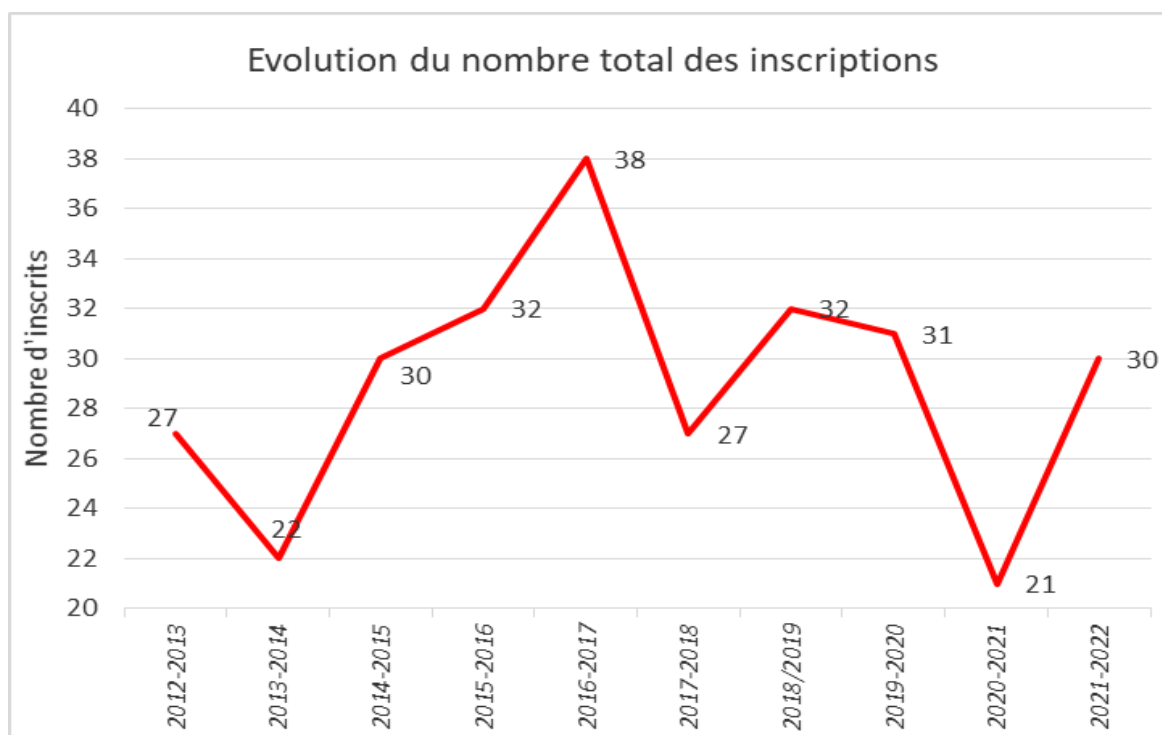
### **Saison 2020-2021 :**

- Cette saison 2021, comme la précédente, a été une saison sportive particulièrement complexe en raison de la poursuite des contraintes imposées par l'épidémie de Covid-19 et des confinements. Bon nombre d'archers n'avaient d'ailleurs pas renouvelé leur licence
- Réélection pour 4 ans des 6 membres du Conseil d'Administration lors de l'AG en « distanciel » du 16 janvier 2021
- Seulement 21 adhérents, dont 4 nouveaux
- Club composé de peu de jeunes (- de 18 ans) : 5 jeunes pour 16 adultes
- 40% des adhérents en « loisirs »
- Effectif en chute libre comme partout, passant de 30 en 2020 à seulement 21 en 2021 (-30%)
- Mise en place en cours d'année d'un 3<sup>ème</sup> créneau horaire, le mercredi soir
- Compétitions : très peu
  - o en Beursault :
    - à La Flèche (72) le 05 septembre 2020 (1 personne)
    - à La Croix en Touraine le 19 mai 2021 (2 personnes)
  - o en 3D à Montlouis sur Loire le 27 juin 2021 (2 personnes)
- Manifestation externe : Forum des Associations le 12 septembre 2020
- Pas de manifestation interne : Tir à l'oiseau et repas de fin d'année ANNULES

Voilà les grandes lignes de nos activités, si j'ose dire, pour la saison 2020-2021. Passons maintenant à la saison actuelle 2021 – 2022.

## Saison 2021-2022 :

- Effectif en forte progression tant en nombre de licenciés qu'en féminine, cette année avec 14 femmes au lieu de 7 la saison passée
- Retour à l'effectif moyen (29,9) après baisse liée au Covid-19 : -3,2% par rapport à 2019-2020



- Club composé en majorité d'adultes : seulement 12 jeunes (- de 18 ans) pour 18 adultes
- 40% des adhérents en « loisirs », seulement 10 adultes en compétitions
- 53 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (10 débutants)
- Arrivée possible de 2 ou 3 nouveaux archers débutants
- 3 créneaux horaires uniformisés (18h00 – 20h00), le lundi pour les confirmés et les mercredi et vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arc classique, arc nu, arc à poulies et arc droit
- Organisation d'une seule compétition officielle : Championnat Départemental en Salle les 22 et 23 janvier 2022
- Manifestations externes :
  - o Forum des Associations le 11 septembre 2021
  - o Prévision de participation au défilé du Bouquet Provincial à Gisors (27) le 22 mai 2022
- Manifestations internes :
  - o Initiation sommaire de 2 personnes qui vont participer au « Raid Amazone »
  - o Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes)
  - o Tir nature / 3D en « INDOOR » (date à définir, pourquoi pas un samedi)
  - o Tir à l'oiseau (vers juin 2022) suivi du repas de fin d'année
- Compétitions :
  - o Tir en salle à Selles sur Cher le 30/10/2021 (2 archers)
  - o 3D amical « indoor » à Ingré le 31/10/2021 (9 archers)
  - o Tir en salle à Chouzy sur Cisse le 13/11/2021 (2 archers)
  - o Championnat Départemental en salle les 22 et 23 janvier 2022 ( 69 archers)
  - o Trophée des mixtes à Chouzy sur Cisse le 27 mars 2022 (à confirmer)
- Travaux envisagés :
  - o Remplacement ponctuel de bandes de stramit sur les 4 cibles sur roues du gymnase
  - o Construction d'une cible en mousse avec un seul centre pour compléter l'offre

- Projet de création d'un 3<sup>ème</sup> mur dans le gymnase en raison de son occupation (ce projet a des difficultés à voir le jour). Je vais y revenir en fin d'AG
- Aménagement de l'allée de Beursault sur notre terrain extérieur

Tous ces travaux vont nécessiter la présence de plusieurs archers pour leurs réalisations. Un appel aux bonnes volontés sera fait le moment venu

- Divers :
  - L'ancien écusson en bois des Archers Montoiriens, qui était fixé sur la clôture du terrain extérieur, a été déposé. Il est nécessaire de le remplacer et de le moderniser  
Si vous avez des propositions ne pas hésiter à nous en faire part  
Un premier projet est présenté. Je compte sur vos idées

### **Questions diverses :**

- Pas de questions formulées par mail ou par écrit
- Tee-shirts : il est toujours possible de passer une commande en cours d'année. Les adhérents susceptibles d'être intéressés doivent se faire connaître. Une commande passée a été reçue
- Pour les archers qui veulent participer à des compétitions, il nous est régulièrement rappelé que ceux-ci doivent IMPERATIVEMENT porter une tenue blanche, ou celle du club
- Assemblée Générale du Comité Régional le 19 février 2022 à Auneau : Marc ne pourra pas s'y rendre. Il est recherché un bénévole du club pour s'y rendre avec le pouvoir du président
- Point sur la réalisation du 3<sup>ème</sup> mur de tir dans le gymnase : la municipalité avait obtenu quelques devis pour la fourniture du bois de structure. Depuis, les prix des matières premières ont augmentés de 30 à 40 %. De plus les fournisseurs ont précisé que les matériaux étaient destinés en priorité aux entreprises. Hélas la municipalité n'est pas prioritaire selon eux. Affaire à suivre...

L'ordre du jour étant alors épuisé, le président Marc HUTINET conclut cette AG en remerciant encore tous les présents et déclare l'Assemblée Générale close à 20 H 30.

Conformément aux mesures gouvernementales, il n'y aura malheureusement pas de verre de l'amitié.

*Signé*  
Le président  
Marc HUTINET

*Signé*  
Le secrétaire  
Christophe VANDECASTEELE

**BILAN COMPTABLE 2021**

**BUDGET REALISE ANNEE 2021**  
du 1er janvier au 31 décembre

<b>DEPENSES (Charges)</b>		<b>RECETTES (Produits)</b>	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>1 083,87</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>150,00</b>
MATERIEL CLUB (Viseurs, Palettes, cordes, ...)	266,30	repose arc, extracteur, ...	
ARCS		Ciblerie	
BLASONS		Carquois	
DISTINCTIONS		Distinctions	
CIBLERIE (Stramit, Chevalets, Bois, ...)	817,57	LOCATIONS	150,00
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>439,55</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>120,99</b>
FOND DE CAISSE	295,00	FOND DE CAISSE	
ACHAT CIBLERIE		ENGAGEMENT COMPETITEURS Salle	
BLASONS	95,20	Emplacement Artisanat	
RECOMPENSES		Annulation Inscriptions Calendrier	46,00
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX		Remboursement Barnum endommagé	74,99
FOURNITURES DIVERSES	26,35		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	23,00	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	
<b>ACHAT BUVETTE</b>		<b>RECETTE BUVETTE</b>	
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>149,00</b>	<b>COTISATION CLUB SUR LICENCE</b>	<b>2 717,50</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	149,00	<b>PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB</b>	<b>29,50</b>
FRAIS DEPLACEMENT		<b>SUBVENTIONS</b>	<b>546,63</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 020,03</b>	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	1 772,75	MUNICIPALES (Montoire)	366,63
TENUES CLUB		MUNICIPALES (autres communes)	180,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		CONSEIL GENERAL	
DIVERS	212,10	SPONSORS	
PHARMACIE		DIVERSES	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	35,18	<b>PRODUITS FINANCIERS *</b>	<b>10,45</b>
Documentation			
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>3 692,45</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>3 575,07</b>
<b>RESULTAT pour l'année 2021 (recettes - dépenses) =</b>		<b>-117,38 €</b>	
* intérêts Livret A Associatif			
	<b>au 01/01/2021</b>	<b>2 669,92 €</b>	
décomposé en	total Comptes au 01/01/2021	524,89 €	
	total Espèces au 01/01/2021	139,35 €	
	Livret A Associatif	2 005,68 €	ouvert le 06/09/2017
	<b>au 31/12/2021</b>	<b>2 552,54 €</b>	
décomposé en	total Comptes au 31/12/2021	265,72 €	
	total Espèces au 31/12/2021	86,82 €	
	Livret A Associatif	2 200,00 €	
<b>Fournitures administratives :</b>	<b>169,00</b>	<b>Honoraires, déplacements :</b>	<b>0,00</b>
<b>Frais Engagement (en compétition fédérale) :</b>	<b>149,00</b>	<b>Frais d'arbitrage :</b>	
<b>Frais Affiliation (Fédération Tir à l'Arc = FFTA) :</b>	<b>20,00</b>		
<b>Frais Internet :</b>	<b>0</b>		
<b>Formation :</b>	<b>30,00</b>		
<b>Frais stages sportifs :</b>	<b>0,00</b>		
<b>Frais formation dirigeants :</b>	<b>30,00</b>		

**SYNTHESE BILAN COMPTABILITE 2021**

POSTE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
CONCOURS	46,00 €	439,55 €	-393,55 €
F.F.T.A	2 867,50 €	1 772,75 €	1 094,75 €
FOURN ADMINST	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS ARBITRAGE + FORMATION	0,00 €	30,00 €	-30,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MANIF EXTERNE CLUB	0,00 €	149,00 €	-149,00 €
MANIF INTERNE CLUB	74,99 €	173,73 €	-98,74 €
MATERIEL ARCHERIE	0,00 €	785,10 €	-785,10 €
SUBVENTIONS	546,63 €	0,00 €	546,63 €
DIVERS	246,22 €	548,59 €	-302,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 781,34 €</b>	<b>3 898,72 €</b>	<b>-117,38 €</b>
<b>au 01/01/2021</b>	<b>2 669,92 €</b>		
total Compte courant au 01/01/2021	524,89 €		
total Espèces au 01/01/2021	139,35 €		
Total Livret A Associatif	2 005,68 €	ouvert le 06/09/2017	
<b>au 31/12/2021</b>	<b>2 552,54 €</b>		
total Compte Courant au 31/12/2021	265,72 €		
total Espèces au 31/12/2021	86,82 €		
Livret A Associatif	2 200,00 €		

**BILAN PREVISIONNEL 2022**

**BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2022**

**du 1er janvier au 31 décembre**

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>1 950,00</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>180,00</b>
MATERIEL CLUB	350,00	VENTE	30,00
ARCS	500,00	LOCATION	150,00
BLASONS	150,00		
CIBLERIE (stramit, chevalets, ...)	950,00		
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>795,00</b>
FOND DE CAISSE	0,00	FOND DE CAISSE	295,00
ACHAT CIBLERIE	0,00	ENGAGEMENT COMPETITEURS	500,00
BLASONS	0,00		
RECOMPENSES	0,00		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	0,00		
FOURNITURES DIVERSES	0,00		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	0,00	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	<b>200,00</b>
<b>ACHAT BUVETTE</b>	<b>30,00</b>	<b>RECETTE BUVETTE</b>	<b>30,00</b>
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>350,00</b>	<b>COTISATION CLUB SUR LICENCE</b>	<b>2 900,00</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	300,00	<b>PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB</b>	<b>150,00</b>
FRAIS DEPLACEMENT	50,00	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>1 110,00</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 050,00</b>	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 400,00	MUNICIPALES (Montoire)	360,00
TENUES CLUB	200,00	MUNICIPALES (autres communes)	150,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		COMITE REGIONAL de Tir à l'Arc	600,00
DIVERS	250,00		
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	200,00	DIVERSES	
		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>15,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 380,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 380,00</b>
<b>BILAN prévisionnel pour 2022 =</b>	<b>0,00 €</b>		